

Le cadeau mystère de DÉLICIES ET GOURMANDISES

DÉLICIES ET GOURMANDISES, enseigne détenue par le CPE – CONSORTIUM PUBLICITAIRE EUROPEEN – souhaite vous remercier de votre commande (*d'un montant minimum de 32 €*) en vous offrant un cadeau : Un « ensemble Bien-être et relaxation ».

Effectivement, un dépliant présente la photo d'un fauteuil de relaxation (*valeur : 499 €*). Un encadré précise : « *La Direction de DÉLICIES ET GOURMANDISES rappelle qu'elle ne dispose que d'un nombre limité d'ensemble Bien-être et relaxation. Ils seront donc envoyés au fur et à mesure à leurs bénéficiaires en fonction de l'ordre d'arrivée des commandes.* »

Mais la lecture du règlement complet permet de découvrir que :

- ⇒ « *À la réception des documents, les destinataires ne peuvent tirer aucune conclusion sur la nature exacte du cadeau qui leur sera attribué.* » ;
- ⇒ le fauteuil de relaxation est le seul cadeau principal mis en jeu ;
- ⇒ les autres gagnants recevront « *un autre ensemble Bien-être et relaxation d'une valeur de 6 €* ». Et, curieusement, le règlement de cette opération promotionnelle ne donne aucune précision sur la nature de ce lot. Bel exemple de transparence !